



Cadre d'impact 2018-2023

Mission :

Développer avec tous les partenaires scolaires, postsecondaires et du marché du travail des expériences d'apprentissage qui mènent au bien-être et à la réussite des apprenantes et apprenants en fonction de leur cheminement et de leurs intérêts, tenant compte des caractéristiques particulières des communautés francophones.

Vision :

Tous les partenaires collaborent afin que tous les apprenantes et apprenants aient la possibilité de profiter pleinement d'expériences d'apprentissage diversifiées et de qualité qui assurent leur bien-être et réussite au sein d'un continuum d'éducation en langue française.

Valeurs :

La réussite de l'apprenante et de l'apprenant	L'appartenance à la francophonie	L'équité	La collaboration
<p>Nous croyons à l'importance d'accompagner toutes les apprenantes et tous les apprenants vers leur réussite par une approche différenciée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en favorisant l'accessibilité des programmes et d'opportunités variées au sein de la communauté; • en présentant et en valorisant les différentes options de programmes et d'établissements de langue française et bilingues; <ul style="list-style-type: none"> en les exposant à divers cheminements et occasions d'apprentissage qui favorisent le développement des connaissances et des compétences et leur permettent de prendre des décisions éclairées au sujet de leurs futures carrières et leurs cheminements d'emploi. 	<p>Nous croyons à l'importance de créer un milieu d'apprentissage et de construction identitaire qui vise le succès de l'apprenante et de l'apprenant afin qu'ils possèdent les connaissances et les compétences pour s'engager pleinement et contribuer à la vitalité d'une communauté francophone diversifiée.</p> <p>Nous croyons à l'éducation en langue française comme étant un grand atout, et ce, tant sur le plan culturel qu'économique.</p>	<p>Nous croyons à l'importance d'assurer un accès équitable aux programmes et aux services à toutes les apprenantes et tous les apprenants qu'ils soient inscrits dans une petite ou une grosse école, qu'ils proviennent d'un grand centre urbain ou d'une région éloignée.</p> <p>Nous croyons au bien-être et à la réussite de chaque apprenante et apprenant.</p>	<p>Nous croyons que le succès de l'initiative Destination réussite – Volet 1 repose sur la force de la collaboration des partenaires, leur engagement, leur sens des responsabilités et leur respect des particularités régionales.</p>

Buts de l'initiative : Grâce à une collaboration de tous ses partenaires, l'initiative Destination réussite – volet 1 a pour objectif d'offrir aux apprenantes et aux apprenants des occasions d'apprentissage novatrices, diversifiées et de qualité dans un environnement francophone, afin de les appuyer dans leur réussite scolaire et leurs transitions vers les études postsecondaires, la formation en apprentissage ou le marché du travail, et pouvoir ainsi les préparer à participer pleinement à l'économie.

Résultats immédiats	Résultats d'effet	Résultats d'impact
<p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes de la Majeure Haute Spécialisation (MHS) qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre des cours à double reconnaissance de crédit (DRC) pour les apprenantes et apprenants dans les groupes cibles.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre de programmes en éducation coopérative qui répondent aux intérêts des différents itinéraires d'études.</p> <p>Les conseils scolaires sont sensibilisés à l'offre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) autant à titre de participants que celui d'apprentis inscrits.</p> <p>Les liens de collaboration entre les parties prenantes sont renforcés (comités DR1, conseils scolaires, établissements postsecondaires, milieu de travail, ministères – EDU et MFCU).</p> <p>Les apprenantes et apprenants sont sensibilisés aux expériences d'apprentissage qui s'offrent à eux au moyen des programmes variés (secondaire, postsecondaire, apprentissage et marché du travail).</p>	<p>Au moins 25 % des apprenantes et apprenants de la 11^e et 12^e année participent au programme de la MHS et au moins 60 % de celles et ceux de la 12^e année inscrits au programme obtiennent leur DESO avec le sceau de la MHS.</p> <p>Chacune des écoles de langue française ayant des élèves de la 11^e ou 12^e année, incluant celles qui offrent des cours pour les apprenantes et apprenants adultes jusqu'à 21 ans, atteint le taux de participation de 5% à un programme de DRC ou sinon augmente son taux de participation d'au moins 50% (par rapport au taux de 2016-2017).</p> <p>Au moins 25% des apprenantes et apprenants de 10^e, 11^e et 12^e années participent à un programme d'éducation coopérative, quel que soit le modèle de prestation (coop régulier, coop d'été ou coop en éducation permanente).</p> <p>Au moins 12,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont des participants au sein du PAJO.</p> <p>Au moins 1,5% des apprenantes et apprenants de 11^e et 12^e années sont inscrits comme apprentis au sein du PAJO.</p> <p>Toutes les écoles secondaires de langue française (100%) participent à l'une ou plusieurs des activités d'anticipation (ou projets de transition), en y inscrivant des apprenantes et apprenants. De plus, les taux d'appréciation suite à la participation à celles-ci sont comme suit, et ce, pour chacune des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 80% des apprenantes et apprenants sont satisfaits ou très satisfaits de leur expérience au sein des activités d'anticipation offertes. • Un minimum de 80% des membres du personnel enseignant accompagnateur sont satisfaits ou très satisfaits de l'expérience vécue lors de chacune des activités d'anticipation et indiquent que l'activité est à répéter. • 100% des représentantes et représentants des conseils scolaires siégeant aux comités de travail DR1 qui ont été impliqués dans l'activité auront indiqué qu'ils sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation de l'activité et que celle-ci est à répéter. 	<p>Rétention des apprenantes et apprenants au sein du continuum d'apprentissage en langue française :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écoles de langue française - Collèges de langue française - Universités de langue française et bilingues <p>Augmentation du taux d'obtention du diplôme pour les apprenantes et apprenants dans tous les itinéraires d'études.</p>